



fondation

Bordeaux Université

une nouvelle interface
entre les mondes
universitaire et socioéconomique





mot du président

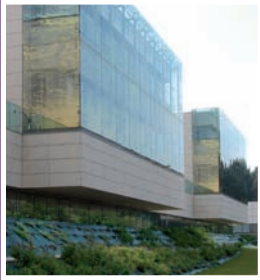
L'Université de Bordeaux s'est engagée dans une profonde modernisation.

C'est maintenant que se joue notre avenir.

La fondation Bordeaux Université s'adresse à tous ceux qui souhaitent soutenir l'Université dans ce grand projet et renforcer les partenariats du monde économique avec l'enseignement supérieur.

Nous avons besoin d'une grande Université de Bordeaux. Elle a besoin de nous.

Jean René FOURTOU,
président



La fondation Bordeaux Université

La fondation Bordeaux Université est une interface originale entre les mondes universitaire et socioéconomique. A travers de nouvelles formes de collaboration, la fondation fédère autour d'elle des entreprises, des associations, des collectivités, des citoyens qui imaginent et pilotent avec les universitaires des projets mutuellement bénéfiques.

La fondation Bordeaux Université collecte également des fonds pour soutenir le développement de l'Université de Bordeaux. Elle s'adresse à tous, particuliers, institutions publiques et entreprises.

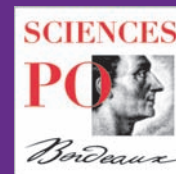


La fondation, un projet collectif de l'Université de Bordeaux

L'Université de Bordeaux (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) regroupe sept établissements :

- l'Université Bordeaux 1 Sciences Technologies
- l'Université Victor Segalen Bordeaux 2
- l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
- l'Université Montesquieu-Bordeaux IV
- l'Institut polytechnique de Bordeaux
- l'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux
- Sciences Po Bordeaux

En décembre 2009, l'Université de Bordeaux crée sa propre fondation universitaire, commune aux établissements qui la composent.



7 établissements

1 Université de
Bordeaux

1 fondation

L'Université de Bordeaux vers un nouveau modèle d'Université

chiffres clefs

- 61 000** étudiants
- 7 500** étudiants étrangers
- 700** thèses soutenues par an
- 3 100** enseignements-chercheurs et chercheurs
- 10%** des habitants de l'agglomération étudient ou travaillent à l'Université de Bordeaux
- 110** unités de recherche
- 18 millions** d'euros de chiffre d'affaires en contrats industriels
- 1 milliard** d'euros d'investissement pour l'immobilier du site bordelais (Campus / CPER / Région Aquitaine / Logement-restauration)

Depuis maintenant trois ans, les présidents des quatre universités bordelaises, les directeurs des écoles d'ingénieurs et de Sciences Po Bordeaux, travaillent main dans la main pour relever les défis qui se posent à l'enseignement supérieur et la recherche. Afin de construire ensemble un nouveau modèle d'Université, ils ont créé en mars 2007 l'Université de Bordeaux.

Lauréat de l'Opération campus en 2008, massivement soutenu par sa région, le grand projet de l'Université de Bordeaux représente aujourd'hui plus d'un milliard d'euros d'investissement. Ce nouveau modèle d'Université s'appuie sur trois axes de développement majeurs, que sont la réorganisation de l'offre d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire, l'ancrage de l'université dans la dynamique économique du territoire bordelais et aquitain, et le développement d'un esprit de campus, levier majeur du rayonnement international de l'université.

Il vise à accroître l'attractivité de l'Université et à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

La fondation Bordeaux Université, une nouvelle interface

Afin de diversifier les ressources des universités et de renforcer leurs relations avec leur environnement socioéconomique, la loi dite LRU du 10 août 2007 et la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 ont donné aux universités et aux pôles de recherche et d'enseignement supérieur la possibilité de créer des fondations disposant de l'autonomie financière et dont les fonds proviennent du mécénat et de la collaboration avec les partenaires.

Les enjeux de la fondation



Les établissements d'enseignement supérieur sont le **vivier des compétences futures de la société et**

forment la plupart des acteurs économiques de demain.

Il est donc essentiel d'investir dans les sites universitaires qui se saisissent de cette responsabilité.

En choisissant l'option d'une fondation universitaire unique, commune aux établissements qui la composent, l'Université de Bordeaux affirme sa **volonté de construire une grande université**

de dimension européenne, ancrée au cœur d'un territoire pour lequel elle souhaite constituer un facteur d'attractivité et de compétitivité.

En rapprochant l'Université et le secteur économique, la fondation contribue à optimiser la stratégie de professionnalisation des formations et à promouvoir la diversité et l'excellence de la recherche bordelaise.

Outil au service de la modernité et du rayonnement de l'Université, la fondation est aussi un vecteur de communication qui fait connaître à l'ensemble des citoyens les richesses culturelles et technologiques de l'Université de Bordeaux.

Les missions



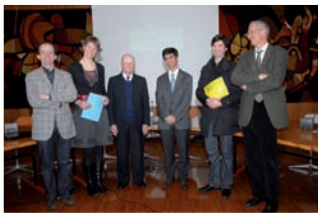
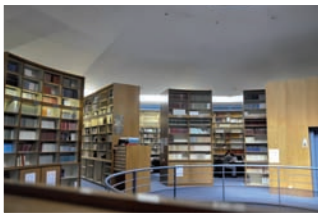
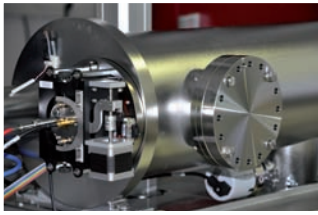
La fondation Bordeaux Université contribue à soutenir les ambitions que l'Université de Bordeaux s'est fixées dans son projet présenté à l'occasion de l'Opération campus. Ses missions :

- **accompagner la professionnalisation des formations et l'insertion des diplômés**
- **soutenir et promouvoir la recherche d'excellence**
- **augmenter l'attractivité du campus bordelais**
- **renforcer la dimension internationale de l'Université de Bordeaux.**

Les exigences

- **l'ouverture sur le monde socioéconomique** (enjeux sociétaux, environnementaux, besoins des entreprises, des institutions...)
- **la performance** (transparence, coordination avec les autres acteurs, valorisation)
- **la fidélité aux missions du service public** (justice sociale, intérêt général, universalisme).

Les moyens d'action



- **des chaires de recherche** sur des thématiques intéressant les partenaires et l'Université
- **des chaires d'enseignement** proposant des formations innovantes adaptées aux besoins des étudiants et des entreprises
- **des prix et des programmes de bourses**, pour les étudiants, les chercheurs et les enseignants
- **des appels à projets** scientifiques, pédagogiques, culturels, artistiques, sportifs
- **des expérimentations** pour innover en matière de recherche, de formation, d'insertion...

Ils sont réalisés en coordination avec les dispositifs et les partenariats déjà existants.

Parce qu'elle est commune à toute l'Université de Bordeaux, la fondation encourage et promeut la pluridisciplinarité.

La gouvernance

Président :

Jean-René FOURTOU

Vice-président fondateurs :

Nicolas CARTIER,
directeur général de sanofi-aventis France

Vice-président université :

Manuel TUNON de LARA,
président de l'Université Victor Segalen Bor-
deaux 2

Conseil de gestion

● 6 premiers fondateurs

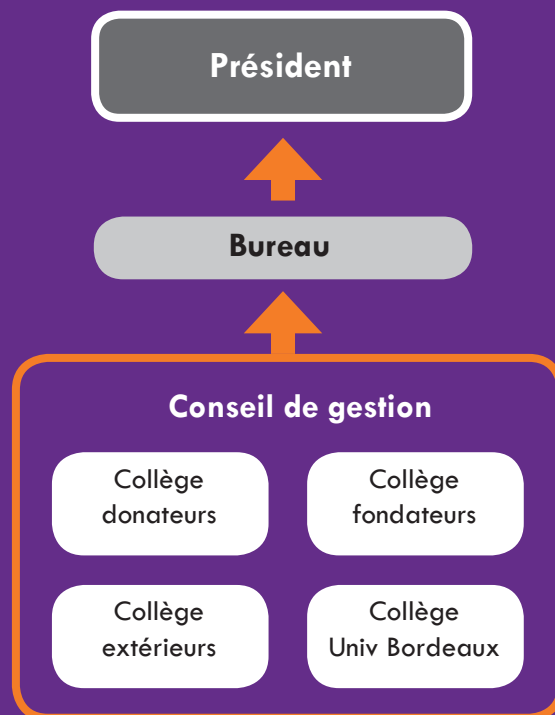
- Sanofi-aventis France
- SFR
- Conseil régional d'Aquitaine
- Ville de Bordeaux
- Communauté urbaine de Bordeaux
- Jean-René FOURTOU

● 6 représentants de l'Université

- les présidents des 4 universités
- le directeur général de l'Institut Poly-
technique de Bordeaux
- le directeur de Sciences Po Bordeaux

● 3 personnalités extérieures qualifiées

- Pierre JEANTET, Groupe Sud Ouest
- Alain HÉRIAUD, CHU Bordeaux
- Sophie TUFFET, société Imagene



Les partenaires

nos fondateurs



Les fondateurs

Partenaires privilégiés de l'Université, ils contribuent par leur don au capital de la Fondation. Pour être reconnu fondateur, il faut satisfaire à un ticket d'entrée (échelonné sur plusieurs années) de :

- 500 000 euros pour les grandes entreprises
- 250 000 euros pour les institutions publiques, les PME, les groupements d'entreprises, les associations et les personnes physiques.

Les donateurs

Les donateurs contribuent soit au financement des actions menées par la fondation, soit au financement de projets spécifiques (chaires, prix...) montés avec des universitaires.

Les donateurs sont des entreprises, des institutions, des associations mais également des particuliers : anciens étudiants, personnels des établissements, bordelais de l'étranger et tous ceux qui s'attachent au développement de l'Université de Bordeaux.

Être donateur dons, legs et avantages fiscaux

Pour financer une chaire, créer un prix, participer à un programme de bourses ou soutenir ses actions, la fondation accepte les dons en argent, en nature ou en compétences, ainsi que les legs.

Défiscalisation :

Tout don donne droit à une déduction fiscale de :

- **60%** au titre de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires (excédent reportable sur 5 ans)
- **66%** au titre de l'impôt sur le revenu, pris dans la limite de 20% du revenu imposable
- **75%** au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune.

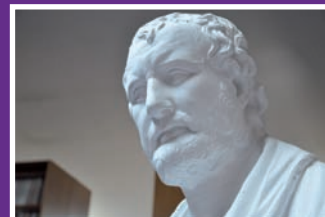
contacts

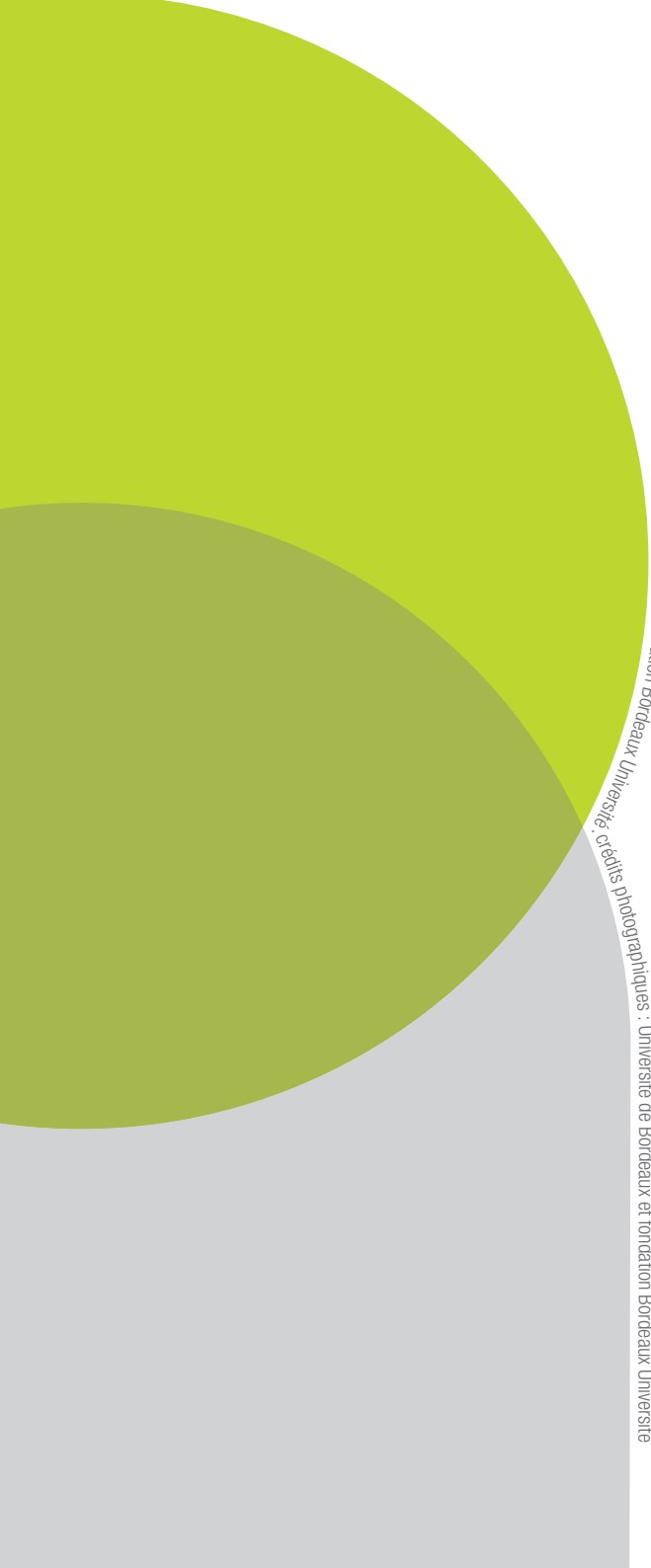
Rodolphe GOUIN,
directeur

T 33(0)5 40 00 67 92

Séverine LÉONARDON,
chargée développement / communication

T 33(0)5 40 00 67 93





réalisation : fondation Bordeaux Université : crédits photographiques : Université de Bordeaux et fondation Bordeaux Université



fondation
Bordeaux Université



UNIVERSITÉ DE
BORDEAUX

fondation Bordeaux Université
166 cours de l'Argonne . 33000 Bordeaux
T 33(0)5 40 00 67 92/93
fondation@univ-bordeaux.fr
www.univ-bordeaux.fr/fondation